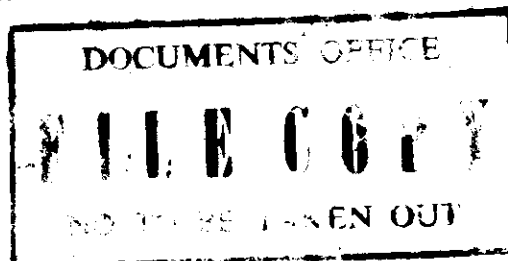




COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Cinquième session  
Léopoldville, février-mars 1963  
Point 7 de l'ordre du jour provisoire



RAPPORT DU COMITE PERMANENT DE LA PROTECTION SOCIALE  
ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE SUR  
LES TRAVAUX DE SA DEUXIEME SESSION

Additif

Après l'annexe III, ajouter l'annexe IV suivante :

ANNEXE IV

Après avoir discuté le rapport sur le stage de formation en politique de développement communautaire, le Comité recommande au Secrétariat de la CEA, afin de conserver une conception simple et évolutive du développement communautaire susceptible de lui donner une adéquation continue aux différents problèmes qui se posent aux pays africains en lutte pour leur développement complet et harmonieux, d'étudier l'orientation des futurs stages à ce niveau supérieur selon les principes suivants :

i) il est nécessaire de maintenir une unité de vue entre les conférenciers appelés à s'exprimer au cours de ces stages. A cette fin, il est utile que les programmes soient divisés en 5 ou 6 secteurs d'études qui seraient confiés chacun à un responsable qui soit un spécialiste en son domaine et ayant nécessairement une expérience vécue du développement communautaire. Ce responsable pourrait s'adjoindre d'autres conférenciers, mais il aurait la charge de maintenir l'unité de vue entre les différents cours relevant de son secteur d'études.

ii) toujours afin d'éviter que les problèmes du développement communautaire ne soient abordés à travers une perspective figée et quelque peu administrative, il est utile de réduire le nombre de cours ex-cathedra et de faire une plus grande place aux séminaires, colloques, discussions afin que les stagiaires participent plus intimement à l'élaboration d'une doctrine d'action qu'ils puissent adapter à leurs pays. Ces séminaires, colloques et discussions doivent se dérouler sous la direction du responsable de secteur d'études concerné.

iii) comme il est souvent fait appel à des conférenciers du pays où se déroule le stage pour participer au stage, il semble utile pour ne pas diluer l'attention et permettre une discussion plus positive pour tous, de constituer un secteur d'études consacré à cette expérience vécue, afin que les exposés qu'elle provoquera suscitent le maximum d'attention par leur relief, ce qui permettrait d'aborder les visites sur le terrain comme des illustrations vivantes d'exposés qu'elles enrichiront.

iv) enfin, comme il semble que le problème des relations entre le développement communautaire et la planification a une importance certaine, il serait utile de mettre l'accent dans le programme de ces stages sur la notion de planification régionale et ses techniques qui est un relais nécessaire et efficace entre l'effort déployé sur le plan local et la perspective nationale de développement économique et social. Cela permettrait d'élargir l'horizon souvent étroit que définit la vie de la collectivité locale et de donner une plus grande valeur aux yeux de l'homme à l'effort qu'il entreprend de participer à son propre développement en intégrant son effort dans le champ d'une solidarité plus vaste.